



Année universitaire 2020/2021

EXAMENS DE LICENCE - Semestres pairs (2-4-6) – Session 1

Code UE : 2E60

Libellé UE : Atelier d'histoire ancienne (licence 1)

Durée indicative de l'épreuve : 4h00

Régime d'étude concerné : RSE

Remarques :

- En temps « normal », ce sujet (p. 2) doit être traité en quatre heures. Vous veillerez à respecter cette contrainte de temps.
- Veillez à utiliser une police 12 et un interligne d'1,5.
- Sur votre devoir, indiquez : votre nom, votre prénom.
- Vous déposerez votre copie en format .pdf.

Bon travail !

Commentaire de document

Vous proposerez un commentaire historique du document ci-dessous. Vous veillerez à rédiger entièrement le commentaire et à organiser clairement votre propos. Vous apporterez un soin particulier à la qualité de l'orthographe et de l'expression.

L'éducation des enfants à Sparte.

Extrait de Xénophon, *Constitution des Lacédémoniens*, II 1-7.

Traduction P. Chambry.

(1). Après avoir traité des naissances, je vais expliquer le système d'éducation des Spartiates et des autres Grecs. Parmi les autres Grecs, ceux qui prétendent donner à leur fils la meilleure éducation les placent sous la surveillance d'un serviteur, aussitôt que les enfants comprennent ce qu'on leur dit, et les envoient tout de suite à l'école pour apprendre les lettres, l'écriture, la gymnastique. En outre ils amollissent les pieds de leurs enfants en leur donnant des chaussures et ils énervent leurs corps en les faisant changer de vêtements : quant à la nourriture, on la mesure sur leur appétit. (2). Lycurgue, au contraire, se garda de laisser chaque père de famille préposer des esclaves à la conduite de ses enfants ; il chargea de les gouverner un de ceux mêmes qui remplissent les plus hautes magistratures, et qui s'appelle pédonome. Il lui donna le pouvoir de les rassembler, de les surveiller et de châtier rigoureusement les négligents. Il lui adjoignit des jeunes gens munis de fouets, pour les punir, quand il le fallait. Le résultat est qu'à Sparte il y a eu une grande réserve unie à une grande obéissance. (3). Au lieu de leur amollir les pieds en les chaussant, il enjoignit de les leur fortifier en les faisant marcher nu-pieds, persuadé que, s'ils en prenaient l'habitude, ils pourraient gravir beaucoup plus facilement les escarpements, descendre plus sûrement les pentes, et qu'ils sauteraient, bondiraient et courraient plus vite sans chaussures, à condition qu'ils eussent les pieds endurcis, que s'ils étaient chaussés. (4). Au lieu de les amollir par des habits, il introduisit l'habitude de ne porter qu'un seul vêtement pendant toute l'année, convaincu qu'ils seraient ainsi mieux préparés à supporter le froid et le chaud. (5). Quant à la nourriture, il enjoignit au préfet de s'en procurer juste assez pour que les enfants ne fussent pas alourdis par la réplétion et qu'ils apprissent à rester sur leur appétit, persuadés qu'ainsi élevés, ils seraient plus capables, au besoin, de continuer à travailler à jeun et, si on le leur commandait, de durer plus longtemps avec la même ration, qu'ils auraient moins besoin de mets délicats, qu'ils se contenteraient plus facilement de n'importe quelle nourriture, (6) qu'ils jouiraient d'une meilleure santé. Il jugea qu'un régime qui rendait la taille svelte était plus favorable à l'accroissement du corps qu'un régime qui produit l'embonpoint.

(7). Pour qu'ils ne fussent pas trop pressés par la faim, il leur permit, non pas de prendre sans peine ce dont ils avaient besoin, mais de dérober certaines choses pour satisfaire leur appétit. Et ce n'est point parce qu'il était embarrassé de les approvisionner qu'il leur permit de se procurer leur subsistance par d'industriels artifices – il n'est, je pense, personne qui l'ignore –, mais il est clair que celui qui veut voler doit veiller la nuit, ruser et tendre des pièges le jour et avoir des espions sous la main, s'il veut prendre quelque chose. Il est évident que toutes ces prescriptions avaient pour but de rendre les enfants plus adroits à se procurer le nécessaire et plus propres à la guerre. (8). On dira peut-être : pourquoi donc, s'il regardait le vol comme une belle chose, a-t-il enjoint de donner force coups à celui qui se laisse prendre ? Je réponds qu'il en est de même pour tout ce qui s'enseigne : on punit celui qui exécute mal ce qu'on lui apprend. À Sparte aussi, on punit le voleur pris sur le fait, parce qu'il a mal volé. (9). De même, après avoir établi qu'il était beau de voler [à l'autel d'Orthia] le plus grand nombre de fromages, il enjoignit à d'autres de fouetter les voleurs. Il voulait montrer par là qu'on peut, au prix d'une souffrance de peu de durée, s'assurer le plaisir d'une gloire durable. On y voit aussi que, là où il faut de la vitesse, l'indolent gagne peu d'avantages et s'attire force désagréments.